

COMMISSION DES FEMININES

Comité Départemental du Gers de Pétanque et de Jeu Provençal



et Bonne saison 2026 !

En ce début de saison 2026, la Commission Féminine souhaite une très belle année à l'ensemble des licenciées et licenciés du département.

Portée par la dynamique et l'engagement de l'année précédente, elle aborde cette nouvelle saison avec enthousiasme, ambition et détermination, au service de la pétanque féminine et du plaisir de jouer ensemble.

Rendez-vous sur les terrains pour partager, encore une fois, de beaux moments de sport et de convivialité.

Très belle année sportive à toutes et à tous !

CHAMPIONNES CRCF

A VOS CALENDRIERS

RAPPEL RÈGLEMENT

Championnes CRC féminin 2025

Les phases finales du championnat régional des clubs féminins se sont déroulées les 22 et 23 novembre 2025 à Albi. La valeureuse équipe bassouaise était qualifiée.

Marche après marche, ¼ de finale, ½ finale et FINALE !

Un titre de championnes CRCF en poche, les voilà en route pour le Championnat National des Clubs.

Quelques mots de Laurence VALENTIN, présidente du club de Bassoues :

"Une sacrée aventure avec une belle équipe et de belles rencontres. Ce fut très long, du suspens jusqu'au bout pour chaque rencontre. On a failli finir au tir de départage... On a fini les dernières presque à chaque rencontre ! Nous avons bien ri, avec des hauts et des bas mais pas toutes ensemble ce qui a permis de gagner. Un bel esprit d'équipe !"

Ce weekend là, l'équipe était coachée par Claude SARRAU (joueuse également) et composée de Véronique BAILLEUL, Audrey LADOUES, Manon LADOUES, Marlène LARDENOIS, Evelyne MAGNI, Frédérique SARRAU et moi même. Il manquait Annie MENGELLE qui a participé aux rencontres en poule."



A VOS CALENDRIERS....

JANVIER

FEVRIER

- Le 24 janvier à AIGNAN : concours DOUBLETTE FEMININ
- Le 7 février à PUYCASQUIER : concours (D) 1H + 1F ou 1C ou 1M ou 1B
- Le 14 février à MONBARDON : concours (T) 1H + au min 1F ou 1C ou 1M ou 1B
- Le 28 février à AIGNAN : concours DOUBLETTE MIXTE

Mesdames, vous pouvez également participer à tous les autres concours prévus sur les mois de septembre et octobre en respectant bien évidemment les formations et les catégories.



Article 12.1 du règlement de la coupe de France des clubs PETANQUE et JEU PROVENCAL

L'équipe devra au minimum comprendre un licencié masculin et une licenciée féminine. Pour la phase en tête à tête, obligation d'avoir au minimum une opposition masculine et une opposition féminine et obligation de respecter la mixité dans l'une des 3 doublettes et dans l'une des 2 triplettes.